

# LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE



Le SNES, pour agir ensemble

Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU - syndicat majoritaire dans le second degré - dans votre établissement, lors de mobilisations, à l'occasion d'une demande de mutation, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, sur l'enseignement de votre discipline : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent.

Il est à la fois critique à l'égard des réformes et force de proposition. Il porte ainsi la parole de la profession.

Il vous propose des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, de stages académiques et nationaux, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Ces réflexions s'appuient sur un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques, qui permet d'éclairer, par des

points de vue divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des disciplines. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline, sans regard hiérarchique.



## Où trouver ces réflexions ou publications ?

Dans l'US et dans des publications spécifiques, que les syndiqués reçoivent et sur le site du SNES-FSU : [www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html](http://www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html)

## Comment participer ?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer à des réunions... Et être inscrit.e sur une liste de diffusion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU sur ces questions.

## Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissage pour permettre leur réussite. Au niveau national, ces réflexions sont animées par des collègues de votre discipline, dans toutes les disciplines. N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire (voir au dos). Pour d'autres informations : [contenus.secretariat@snes.edu](mailto:contenus.secretariat@snes.edu)



## POUR ADHERER AU SNES-FSU

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un militant du SNES-FSU ou payer en ligne [www.snes.edu/Adherer-ou-re-adherer-au-SNES.html](http://www.snes.edu/Adherer-ou-re-adherer-au-SNES.html)

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66% de son montant dont bénéficient tous les adhérents, qu'ils soient imposables ou non.

Le SNES-FSU traite vos données personnelles conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).



# SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE



Le SNES, pour agir ensemble

Au lycée, la réforme Blanquer fait porter de vives inquiétudes sur l'enseignement des SVT. Choix de trois « spécialités » en Première, suivi de l'abandon d'une de ces trois en Terminale ; apparition d'un « enseignement scientifique » commun à l'ensemble du lycée général ; disparition des enseignements d'exploration (MPS) et des TPE. Même si sur le papier le nombre d'heures d'enseignement en « Sciences » (Math-PC-SVT) n'est quasiment pas modifié, il est clair que le contenu scientifique enseigné en cycle Terminal sera fortement impacté et que le maintien des postes risque d'être problématique. De façon plus insidieuse, la vocation « à tout faire » des maigres marges horaires fait peser de très fortes craintes sur le maintien des groupes à effectifs réduits. La nouvelle organisation du Baccalauréat, avec notamment les contrôles en cours de formation (CCF), va déstructurer fortement les enseignements sur l'ensemble du cycle terminal.

Le conseil supérieur des programmes (CSP) doit par ailleurs écrire de nouveaux programmes pour le lycée avant octobre, dans la plus grande précipitation (à nouveau !).

Au collège, la réforme a généré des difficultés chez les collègues : bloc horaire indifférencié en Sixième, perte de temps disciplinaire par les enseignements complémentaires, programmes de cycles sans repères annuels, très peu définis et fortement « spirales », nouvelle épreuve de sciences et technologie au DNB problématique (sujets ne faisant appel à aucune connaissance et présentant des niveaux d'exigence affligeants).

Au collège comme au lycée, les injonctions pédagogiques deviennent des plus prégnantes (évaluation « par compétences » et classes sans notes, échelles descriptives, pratiques pédagogiques dites « innovantes »...), sans lieu ni temps pour que les professionnels que nous sommes puissions débattre de leur pertinence.

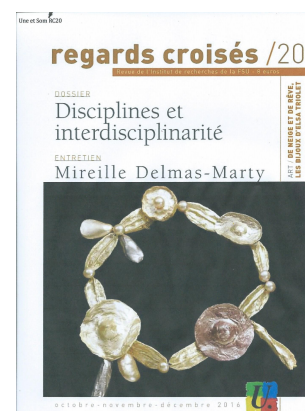
## QUE PROPOSE LE SNES-FSU ?

Au lycée, les SVT en tant que discipline expérimentale doivent être fondées sur des contenus exigeants et accessibles, et la discipline partie prenante d'un enseignement scientifique cohérent, restant ouvert à des choix d'orientation non précoces, ce que permettait l'organisation en « séries ». Il est attaché à ce que l'ensemble des élèves, à un moment du cycle terminal soient confrontés à un enseignement scientifique susceptible d'aborder certains aspects de la science contemporaine ou enjeux sociétaux. Le SNES-FSU demande que la préparation et l'évaluation des ECE soient rémunérées.

En collège, le SNES-FSU revendique :

une réécriture en profondeur des programmes, avec des repères de progressivité annuels (ce qui n'est toujours pas le cas des « ajustements » récents proposés par le CSP) et un temps nécessaire pour développer chez les élèves de réelles capacités scientifiques ;  
des horaires de PC, SVT et technologie identifiés en Sixième.  
Sur l'ensemble collège-lycée, il est absolument nécessaire de fixer nationalement des groupes à effectifs réduits.

La réflexion sur les pratiques de classe comme celle sur l'évaluation sont complexes. Le groupe SVT national du SNES-FSU organise des journées de réflexion qui permettent de rencontrer des chercheurs, de confronter ses expériences et ses pratiques dans une grande liberté d'échanges, loin des injonctions et des supposées « bonnes pratiques ».



Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignant.e.s . Le SNES-FSU vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique. Retrouvez des ressources, des propositions émanant de réflexions collectives avec les collègues sur le site :

<http://www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html>

POUR PARTICIPER, demander son inscription sur une liste de diffusion disciplinaire réservée aux syndiqués et/ou participer à des journées de réflexion : [groupe.svt@snes.edu](mailto:groupe.svt@snes.edu)